

Règlement de la tombola Artiscrap 2023

A partir du 16 mai 2023, une tombola mensuelle est organisée par Isabelle Amara-Plichon, alias Artiscrap, démonstratrice Indépendante 5037641 pour la marque Stampin'up ! Elle n'engage en rien la responsabilité de la société Stampin'up !

Cette tombola est réservée aux client(e)s passant une commande d'au moins **70€** (hors frais de port) dans la période indiquée sur le blog Artiscrap, la page Facebook Artiscrap ou réception par mail. Pour la boutique en ligne, Il faut **impérativement utiliser le code hôtesse du mois** qui sera indiqué aux endroits cités ci-dessus .

Les kits et assortiments Artiscrap sont pris en compte pour le montant global de votre commande et participation. Vous pouvez mixer produits du catalogue + kits

Un bon de participation sera attribué par tranche de 70€ d'achats : 70€, 140€, 210€ etc.

Les personnes qui intègrent mon équipe Stampin'up ! peuvent participer le mois où elles achètent leur kit de démarrage, avec un bon de participation.

Les commandes faites en local doivent être payées par espèces, chèque, Paypal ou virement avant la date de clôture de la tombola.

Je dois recevoir au moins 6 participations/commandes de 70€ pour que le tirage au sort ait lieu.

1 lot d'une valeur de 70€ maximum sera attribué.

Pour cela, chaque participant(e) doit choisir 1 ou plusieurs produit(s) figurant au catalogue ou exclusivités en ligne et kits Stampin'up ! disponibles au moment de la commande . Le nom et référence de ce ou ces produit(s) doit être donné en même temps que le passage de commande. Pour les participantes en ligne, merci de me donner votre choix par mail artizateliers@gmail.com

Le lot de la tombola étant généré par les Primes Créatives de Stampin'up ! , si je reçois moins de 6 participations/commandes de 70€, le montant du lot sera de 30€ maximum. Chaque participant sera prévenu par mail et sera invité à modifier son choix de lot.

Chaque participant ayant passé une commande de 70€ et plus recevra une surprise Stampin'up !, de ma part même s'il n'est pas tiré au sort .

Le tirage au sort sera effectué chaque mois en direct sur ma page Facebook Artiscrap lors d'un live. Seules les participations valides seront prises en compte.

Le lot sera disponible

Pour les commandes locales , au 9 impasse des sources à Orphin

Pour les commandes en ligne, le lot sera envoyé sans frais au gagnant.

Afin de laisser une chance à tous, la personne qui aura gagné un lot ne pourra participer à nouveau que deux mois plus tard. Par exemple si vous gagnez le 1^{er} juin, vous pourrez participer à nouveau le 1^{er} septembre pour une commande passée en août.

Bonne chance à toutes et tous !

Isabelle Amara-Plichon, Démonstratrice Indépendante Stampin'Up ! 5037641

9 impasse des Sources 78125 Orphin

0682962989 artizateliers@gmail.com

Blog, Facebook et Youtube ARTISCRAP